

Entrelacs

Mai
2026

Samedi ^{édition} 3^e
30 mai 2026

INSCRIVEZ-VOUS
EN SCANNANT LE QR CODE



17h

pour les
coureurs

17h10

pour les
marcheurs



HÔTEL DE VILLE



ARDRES

Mairie d'Ardres - 64 Rue des Lombards. 62610 ARDRES. Tél. : 03 21 46 50 20. www.mairie-ardres.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

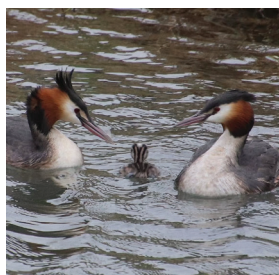
CONTACTS :

Accueil : 03 21 46 50 20 - accueil@mairie-ardres.fr

État Civil : 03 21 46 50 22 - etat-civil@mairie-ardres.fr
 Social et CCAS : 03 21 46 50 23 - ccas@mairie-ardres.fr
 Cabinet du Maire : 03 21 46 50 33 - cabinet@mairie-ardres.fr
 Urbanisme : 03 21 46 50 19 - urbanisme@mairie-ardres.fr
 Communication : 03 21 46 50 27 - communication@mairie-ardres.fr
 Police Municipale : 06 27 34 07 40 - policemunicipale@mairie-ardres.fr
 Centre Technique Municipal : ctm@mairie-ardres.fr
 Maison de la Nature : 03 21 82 89 27 - mdn@mairie-ardres.fr
 Base Municipale de Loisirs : 03 21 36 04 16 - bml@mairie-ardres.fr



@brassartcarine



@potez__michael

PARTAGEZ VOS PHOTOS SUR INSTAGRAM EN NOUS IDENTIFIANT AVEC LE #ARDRES

ZOOM

RETOUR EN IMAGES SUR LA PIÈCE DE THÉÂTRE !

Le Samedi 18 Avril à 20h, la troupe *Les Insolites* a enthousiasmé le public de la Salle en Étoile avec sa comédie « Votex Bauderche ! ». Dans une atmosphère chaleureuse, les comédiens ont enchaîné répliques savoureuses et situations hilarantes, provoquant de nombreux éclats de rire et de vifs applaudissements. Une représentation parfaitement menée, qui a charmé les spectateurs venus partager un moment de divertissement pur. **Rendez-vous le Dimanche 18 Octobre pour leur nouveau spectacle : « Happy Birthday ».**





Ludovic LOQUET

Maire d'Ardres

Président de la Communauté de Communes

Pays d'Opale

Vice-président du Département du Pas-de-Calais

Chères Ardresiennes, Chers Ardresiens,

Le mois de Mai s'avance avec cette douceur radieuse qui transforme notre quotidien. La nature s'habille de ses couleurs, les arbres se densifient, les fleurs s'épanouissent dans les jardins, et une chaleur plus douce accompagne désormais nos journées. Mai est un mois qui respire : il invite à sortir, à se retrouver, à partager ce que la saison offre de plus généreux. Cette période sera marquée par plusieurs temps forts pour notre commune.

Dès le 1^{er} Mai, nous nous réunirons autour du dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi de la remise des médailles, un moment de reconnaissance et d'unité. Quelques jours plus tard, **le 8 Mai, nous commèmerons la Victoire de 1945**, un rendez-vous essentiel pour honorer celles et ceux qui ont contribué à préserver la paix dont nous héritons. Le contexte international met d'autant plus en lumière le prix de cette paix si fragile.

Le 12 Mai, nous aurons le plaisir de partager le traditionnel repas des aînés, un moment chaleureux très attendu, symbole de convivialité, qui rappelle leur place précieuse dans la vie communale.

Puis, le 16 Mai, le Concert de Printemps de l'Harmonie Municipale viendra célébrer le talent et l'engagement de nos musiciens, portés par l'élan de la saison.

Enfin, Mai se clôturera par un événement majeur : **l'Urban Trail**, le 30 Mai, organisé en partenariat avec Nord Littoral.

Ce rendez-vous offrira l'opportunité de découvrir Ardres sous un angle sportif, festif et résolument vivant.

Derrière chaque animation et chaque rendez-vous, il y a la force essentielle de nos associations et de leurs bénévoles. Leur dévouement nourrit la dynamique de la commune et permet à de nombreuses initiatives de s'épanouir au bénéfice de tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un mois doux, vibrant et riche en émotions.

Avec toute mon amitié
Votre Maire



ENTRELACS

Directeur de la publication :

Ludovic Loquet, Maire

Directrice de la rédaction :

Sylvie Bonnière, Adjointe au Maire

Conception, photos et rédaction :

Mairie d'Ardres, Service communication

Impression :

I.C.O Dunkerque
Route du Chapeau Rouge
59229 Tétèghem-Coudekerque-Village

Exemplaire :

Édité à 2 400 exemplaires

Distribution par nos soins.



VENDREDI 1^{ER} MAI

Fête du Travail. Dépôt de gerbe à 11h45 au Monument aux Morts d'Ardres, suivi de la remise des médailles à la Salle Municipale **(sur invitation)**.

DIMANCHE 03 MAI

Festival Twirling, organisé par Les Phénix à l'Écogymnase de Bois-en-Ardres.

VENDREDI 08 MAI

- **Commémoration de la Victoire de 1945**, dépôt de gerbe à 11h45 au Monument aux Morts de Bois-en-Ardres, suivi d'un vin d'honneur à la Salle en Étoile.
- **Tournoi Féminin**, organisé par le RCA de 9h à 18h au Complexe Albert Loquet.

SAMEDI 09 MAI

"Le Secret des Carmes", organisé par l'ACHA à la Chapelle des Carmes. Départs programmés à partir de 10h pour l'Escape Game **(sur réservation par mail : contact@acha-ardres.fr)**.

DIMANCHE 10 MAI

- **L'Ardrésienne (VTT et randonnée pédestre)**, organisée par les Amis Cyclos de l'Ardrésis. Départ à partir de 7h30 de la Ferme du Bastion d'Ardres.
- **Exposition "La Chapelle des Carmes dans tous ses états"**, organisée par l'ACHA à la Chapelle des Carmes. Visites exploratrices de 10h à 18h **(Entrée Gratuite)**.

MARDI 12 MAI

Repas des Aînés, organisé par la Ville d'Ardres. Rendez-vous dès 12h30 à l'Écogymnase **(sur invitation)**.

JEUDI 14 MAI

Brocante du Lac, organisée par Les Commerçants Unis. Rendez-vous au Lac d'Ardres. Pour plus de renseignements au 06 12 96 00 90.

SAMEDI 16 MAI

Concert de Printemps, organisé par l'Harmonie Municipale. Rendez-vous dès 20h à la Salle Albert Loquet. **(sur invitation)**.

DIMANCHE 17 MAI

"Carré de Vallées", organisé par les Amis Cyclos de l'Ardrésis. Départ à 6h30 pour les cyclistes et 9h pour les randonneurs à l'Avenue du Lac.

MARDI 19 MAI

Don du Sang de 10h à 18h à la Salle Municipale. Pour réserver un créneau : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/93413/sang>.

SAMEDI 23 AU LUNDI 25 MAI

42^{ème} édition du Tournoi International Henri Seux, organisé par le BCA. Rendez-vous toute la journée à la Salle Albert Loquet, Salle du Collège et à l'Écogymnase.

VENDREDI 29 MAI

Représentation théâtrale, organisée par l'Amicale Laïque d'Ardres. Rendez-vous dès 19h à la Chapelle des Carmes **(sur invitation)**.

SAMEDI 30 MAI

Urban Trail, organisé par la Ville d'Ardres en partenariat avec Nord Littoral. Départ à la Base Municipale de Loisirs dès 17h pour les coureurs et 17h10 pour les marcheurs **(sur inscription)**.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2026 !



Les inscriptions pour le concours des maisons fleuries organisé par la Ville d'Ardres sont ouvertes ! Les participants de l'année précédente sont automatiquement réinscrits d'une année à l'autre. Vous n'avez pas participé à l'édition 2025 ou vous avez emménagé et vous souhaitez vous inscrire pour l'édition 2026 ? Vous trouverez le bulletin d'inscription sur notre site internet ou en mairie à nous retourner avant le 22 Mai 2026 !

+ d'infos et inscriptions au **03 21 46 50 20** ou par mail à l'adresse **communication@mairie-ardres.fr**

PERMANENCE POUR LES DOCUMENTS D'IDENTITÉS

Une permanence consacrée à la **délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports se tiendra le Samedi 30 Mai, de 10h à 12h**. Afin de garantir un accueil optimal, les demandes seront traitées **uniquement sur rendez-vous**. Nous vous invitons donc à prendre contact au préalable en appelant le **03 21 46 50 20** pour réserver votre créneau horaire.

CARNAVAL À ARDRES : LES ÉCOLIERS EN PARADE

Le Vendredi 10 Avril après-midi, les écoles d'Ardres ont célébré leur carnaval de Printemps. Au total, 100 élèves d'Anne-Frank et 65 élèves d'André-Pruvot, accompagnés de nombreux parents, ont défilé dans les rues d'Ardres. Après la parade, les enfants de la grande section au CM2 se sont rendus à l'Ehpad pour partager un moment festif et chaleureux avec les résidents.



MISE EN PLACE DE NOUVEAUX CRÉNEAUX DE PERMANENCE POUR LES ADJOINTS



Besoin d'un renseignement, d'un échange ou d'un accompagnement sur un sujet du quotidien ? Les adjoints municipaux proposent des permanences thématiques, ouvertes aux habitants. Chaque permanence est dédiée à un domaine précis, afin d'apporter des réponses adaptées. Renseignements et demandes de rendez-vous disponibles à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 03 21 46 50 20.

Monsieur Gilles COTTREZ (en charge des travaux, des structures, des infrastructures, des réseaux, de la sécurité, de la sûreté, de la gestion des équipements et de l'accessibilité, de l'aménagement du territoire et de la mobilité) : **sur rendez-vous le mercredi matin**

Madame Sylvie BONNIÈRE (en charge des affaires financières, des affaires générales, de la jeunesse et de la communication) : **sur rendez-vous**

Monsieur Joël VANDERPOTTE (en charge des manifestations-loisirs-festivités, des affaires scolaires et péri scolaires, de l'environnement citoyen et des cimetières) : **sur rendez-vous**

Madame Sophie VANHAECKE (en charge des solidarités, du CCAS, du logement, des relations avec les bailleurs sociaux, du bien-être et du cadre de vie (salons, expositions,...)) : **permanence le jeudi de 10h à 11h**

Monsieur Frédéric FEYS (en charge de la démocratie participative, du bien-vivre, de la musique municipale, de(s) culture(s), du jumelage, du patrimoine, du tourisme et des manifestations-loisirs-festivités) : **sur rendez-vous le mercredi après-midi**

Madame Marie-Hélène LABRE (en charge de l'état-civil, des établissements médico-sociaux, de la santé, des aînés, des personnes vulnérables). Éluée référente au commerce : **sur rendez-vous**

Monsieur Ludovic BAROUX (en charge de l'urbanisme, de l'environnement). Élu référent sur les espèces nuisibles et chargé de la politique de l'eau (dont les Wateringues) : **sur rendez-vous 1^{er} et 3^{ème} vendredi de 16h à 17h**

Madame Chantal BRISSAUD (en charge de la famille, de l'intergénérationnel, de la citoyenneté, des élections et des manifestations-loisirs-festivités) : **sur rendez-vous**

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

PARMI NOS NOUVELLES ACQUISITIONS :

Jodi PICOULT : Mon nom ne suffit pas

2 femmes dramaturges, 2 époques et le même combat pour que les voix féminines puissent se faire entendre.

Guillaume MUSSO : le Crime du Paradis

Bon polar à la manière d'Agatha Christie entre suspens et rebondissements. Une intrigue bien ficelée pour une lecture addictive !

Sophie TAL MEN : la Tendresse des autres

Après un accident, une famille se bat pour se reconstruire. Pas de pathos mais beaucoup d'amour, d'espoir, d'amitié. Roman lumineux !

La Bibliothèque Pour Tous est ouverte les mercredis et jeudis de 10h à 12h, les samedis de 16h30 à 18h et les dimanches de 10h30 à 12h.



PERMANENCES :

FRANCE SERVICES PAYS D'OPALE :

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Maison de Pays de l'Ardrésis, Avenue Fernand Buscot.

Contact : franceservices@paysdopale.fr

- **RELAIS PETITE ENFANCE :** 06 99 12 01 40
- **ASSISTANTE SOCIALE :** 03 21 35 17 46
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE :** 03 21 35 17 46

• CONSULTATION DES NOURRISSONS :

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 16h30.

Sur RDV au 03 21 00 01 50

- **HABITAT JEUNES :** 03 21 19 08 60
- **FACE CÔTE D'OPALE :** 03 21 34 45 73
- **LA FABRIQUE DEFI :**
Le mardi et le mercredi sur RDV au 03 21 34 15 38.
- **ADAE :** 03 21 10 02 92
- **MUTUALIA :** 03 21 15 99 99

ACPG-CATM - ANCIENS COMBATTANTS :

Constitution de dossier. Le 2^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 11h30 au local des permanences : Place du Général de Saint-Just (à côté de La Poste).

SAINT VINCENT DE PAUL :

Permanence les jeudis de 8h30 à 10h30 (sauf le dernier jeudi du mois) - Ferme du Bastion.

PAS-DE-CALAIS HABITAT (BAILLEUR SOCIAL) :

Chaque dernier mardi du mois, de 9h30 à 11h30 à la Salle Municipale (Entrée - Place de Tassencourt). Un problème dans votre logement ? Un conseiller à votre écoute !

REMISE PIÈCES D'IDENTITÉS :

La remise des cartes d'identité et passeports s'effectue **uniquement** durant les permanences sans rendez-vous, aux horaires suivants :

- Lundi de 10h à 11h45 et de 13h40 à 16h
- Mercredi de 10h à 11h45 et de 13h40 à 16h
- Jeudi de 17h à 18h20
- Vendredi de 10h à 11h45

Aucun titre ne pourra être retiré en dehors de ces créneaux.

COLLECTES DE DÉCHETS :



ORDURES MÉNAGÈRES

Ardres : les vendredis 8 et 22 mai
Bois-en-Ardres : les vendredis 1^{er}, 15 et 29 mai



ORGANIQUE FERMENTESCIBLE

Ardres : les vendredis 1^{er}, 15 et 29 mai
Bois-en-Ardres : les vendredis 8 et 22 mai



PAPIER

Pour Ardres et Bois-en-Ardres : tous les vendredis



VERRE

Pour Ardres et Bois-en-Ardres : dans les points d'apport volontaire

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.
Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31



OPTIMIST • CATAMARAN • PADDLE • CANOË • KAYAK
ENCADREMENT PAR DES MONITEURS DIPLOMÉS

**STAGE À LA SEMAINE
SUR 5 DEMI-JOURNÉES**

TARIFS :
ARDRÉSIE : 45€ - EXTÉRIEUR : 75€

